

Rapports économiques et sociaux, juillet 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 24 juillet 2024

Au total, quatre nouveaux articles sont diffusés aujourd'hui dans la publication [Rapports économiques et sociaux](#).

Les couples de résidents permanents nouvellement admis qui ont un revenu d'emploi au cours de l'année suivant leur arrivée sont plus susceptibles de recevoir l'Allocation canadienne pour enfants au cours de l'année en question que les autres couples de résidents permanents

Parmi les couples de résidents permanents (RP) nouvellement admis ayant des enfants de moins de 18 ans, ceux ayant un revenu d'emploi au cours de l'année suivant leur arrivée sont plus susceptibles que ceux n'en ayant pas de recevoir l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Selon les résultats de l'étude intitulée « [Dans quelle mesure les nouveaux arrivants touchent-ils l'Allocation canadienne pour enfants? Perspectives des immigrants nouvellement admis ayant un revenu d'emploi au Canada](#) », environ 90 % des couples de RP qui avaient un revenu d'emploi au cours de l'année suivant leur arrivée ont reçu l'ACE cette année-là. À titre de comparaison, des taux d'environ 70 % ou moins ont été observés pour les autres couples de RP.

L'étude porte sur les couples d'immigrants qui sont arrivés au Canada de 2016 à 2019. Le taux relativement plus faible de bénéficiaires de l'ACE parmi les couples de RP nouvellement admis qui n'avaient pas de revenu d'emploi au cours de l'année suivant leur arrivée pourrait être attribuable au fait qu'ils étaient moins susceptibles d'avoir produit une déclaration de revenus T1 (une exigence pour l'obtention de l'ACE) que leurs homologues ayant un revenu d'emploi. L'écart observé peut aussi être lié au fait que ceux qui avaient un revenu d'emploi étaient plus susceptibles de résider au Canada peu après leur établissement et, par conséquent, plus susceptibles de satisfaire au critère de résidence pour accéder à l'ACE.

L'ACE peut aider les familles nouvellement admises qui ont de jeunes enfants et qui n'ont peut-être pas les ressources financières dont elles ont besoin peu après leur arrivée. Un examen des différences sur le plan des taux d'accès aux prestations parmi les immigrants nouvellement arrivés peut contribuer aux efforts de sensibilisation en la matière.

Les disparités entre les genres dans le secteur de l'environnement et des technologies propres

Le secteur canadien de l'environnement et des technologies propres (ETP) joue un rôle important dans l'économie nationale et dans les efforts de lutte contre les changements climatiques. Bien que la proportion de femmes travaillant dans le secteur de l'ETP ait augmenté depuis 2014, elles représentaient 28,6 % de la main-d'œuvre de ce secteur en 2021. Selon les résultats de l'étude intitulée « [Les femmes dans le secteur de l'environnement et des technologies propres](#) », même si les femmes travaillant dans le secteur de l'ETP sont plus susceptibles que les hommes d'être titulaires d'un diplôme d'études collégiales, d'un grade universitaire ou d'un diplôme de niveau supérieur, elles gagnaient 16,3 % de moins que leurs homologues masculins en 2021.

L'étude a aussi permis de constater une sous-représentation des femmes autochtones, racisées et immigrantes au sein du secteur. En 2021, les femmes représentaient 24,6 % des employés autochtones du secteur de l'ETP, 31,5 % des employés racisés et 32,0 % des employés immigrantes. Par ailleurs, les femmes travaillant dans ce secteur doivent aussi composer avec des écarts de rémunération entre les genres : comparativement à leurs homologues masculins, les femmes autochtones touchaient 14,1 % de moins, les femmes racisées, 13,8 % de moins, et les immigrantes, 16,8 % de moins. Cependant, la rémunération horaire moyenne des immigrantes était comparable à celle des non-immigrantes.



Les résultats de l'étude portent à croire que le secteur de l'ETP ne tire pas pleinement profit des contributions potentielles des femmes, surtout en ce qui concerne les femmes autochtones, racisées et immigrantes. Cette constatation met en relief l'importance de stratégies ciblées pour promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion au sein du secteur, puisque la réduction des écarts pourrait améliorer l'innovation et la performance économique.

Les diplômés de nombreux programmes de la santé de collèges et cégeps décrochent des emplois étroitement liés à leur domaine d'études

Bien que les revenus des titulaires d'un diplôme postsecondaire soient bien documentés, on en sait moins à propos des emplois occupés par ces derniers. L'étude intitulée « [Les emplois les plus courants occupés par les jeunes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep selon le domaine d'études détaillé](#) » révèle que les diplômés de nombreux programmes de la santé de collèges et cégeps occupent un emploi étroitement lié à leur domaine d'études. Par exemple, en 2021, 92,1 % des femmes et 86,8 % des hommes de 25 à 34 ans diplômés d'un programme d'échographie/échographiste/technicien en ultrasonographie travaillaient comme technologue en échographie. La même tendance a été observée pour de nombreux autres programmes de la santé, ainsi que pour quelques programmes autres que de la santé.

Cependant, les diplômés de la plupart des programmes collégiaux étaient dispersés dans une grande variété d'emplois. Cela dit, dans de nombreux cas, l'emploi occupé était lié au programme d'étude dans une certaine mesure. Par exemple, en 2021, parmi les femmes diplômées de programmes de génie civil - technologue/technicien, les emplois les plus couramment occupés étaient ceux de technologue et technicienne en génie civil (36,1 %), de directrice de la construction (7,8 %), de technologue et technicienne en dessin (7,4 %) et d'ingénieure civile (6,1 %). De manière semblable, chez les hommes diplômés en arts culinaires/formation de chef, les emplois les plus courants étaient ceux de chef (28,0 %), de cuisinier (14,8 %), de directeur de la restauration et des services alimentaires (3,5 %) et de superviseur des services alimentaires (2,3 %).

Ces résultats peuvent éclairer les étudiants, les parents, les conseillers en orientation et les analystes de politiques sur le type d'emploi que les diplômés sont susceptibles d'occuper au cours de leur carrière, selon le domaine d'études qu'ils choisissent. Ils soulignent également l'importance pour la plupart des diplômés d'acquérir des compétences variées qui pourraient être utilisées tout au long de leur carrière.

Le paradoxe de l'innovation au Canada

Malgré les investissements importants en innovation et en technologie au Canada, la croissance de la productivité du travail a ralenti au cours des deux dernières décennies et, depuis la pandémie de COVID-19, elle suit une tendance à la baisse. Ce phénomène peut être décrit comme le paradoxe de l'innovation. Une présentation et un article connexe explorant les liens entre l'innovation, l'adoption de technologies et la productivité sont également diffusés aujourd'hui. Pour en savoir plus, veuillez consulter le communiqué du *Quotidien* intitulé « [Comprendre le paradoxe de l'innovation au Canada](#) ».

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Il est maintenant possible de consulter le numéro de juillet 2024 de *Rapports économiques et sociaux*, vol. 4, no 07 (**36280001**), qui comprend les articles intitulés « Les emplois les plus courants occupés par les jeunes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep selon le domaine d'études détaillé », « Les femmes dans le secteur de l'environnement et des technologies propres », « Dans quelle mesure les nouveaux arrivants touchent-ils l'Allocation canadienne pour enfants? Perspectives des immigrants nouvellement admis ayant un revenu d'emploi au Canada » et « Comprendre le paradoxe de l'innovation du Canada : explorer les liens entre l'innovation, l'adoption de technologies et la productivité ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).